

8 MAI 2018

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 8 mai 2018.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h30.

Environ vingt et une (21) personnes étaient présentes dans la salle.

2018-05-128 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Alain Lestage, et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour laissant le point varia ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1,
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2,
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4,
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5;
Monsieur François Ledoux, au poste No. 6.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour;

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE

3.1 . Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018;

3.2

3.3 Résolution proposant un élu municipal sur le comité de négociation de la convention collective des employés municipaux;

3.4 Résolution informant le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

3.5 Résolution confirmant un engagement de Tolérance Zéro contre l'intimidation et le harcèlement envers les élus municipaux, l'administration et les employés municipaux;

3.6 Avis de motion et présentation du projet de RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON;

3.7 Résolution approuvant la démission du responsable de l'entretien des infrastructures;

3.8 Résolution approuvant la description de l'offre d'emploi pour le poste de responsable de l'entretien des infrastructures;

3.9 Résolution demandant à la MRC des Jardins-de-Napierville, l'aide d'une ressource pour la préparation d'une politique familiale;

8 MAI 2018

- 3.10 Résolution approuvant le règlement du dossier d'une employée concernant une plainte en vertu de l'article 15 C.t.;
- 3.11 Résolution approuvant les critères de sélection qui seront proposés pour les services professionnels relatifs à la construction de la façade du centre communautaire;
- 3.12 Résolution approuvant le piquetage de 7 bornes pour le terrain de jeux de la rue des Meuniers;

4. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 4.1. Adoption des comptes à payer ;

5. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

- 5.1 .Informations concernant la bibliothèque municipale ;

5.2. DEMANDE DE COMMANDITES

- 5.2.1. Résolution approuvant une demande de participation financière pour la 6^e participation au 1 000 km du Grand Défi Pierre Lavoie 2018, du député de la circonscription de Huntingdon, Monsieur Stéphane Billette;

6. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

7. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 .Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur ;
- 8.2 Résolution mettant fin à l'année sabbatique de Monsieur Yvan-René Black, comme pompier, lieutenant et responsable mécanique du SSI Caserne 33;
- 8.3 Résolution approuvant la démission de Monsieur Daniel Bessette comme lieutenant du SSI Caserne 33;
- 8.4 Résolution approuvant l'affichage du poste de lieutenant du SSI Caserne 33 en remplacement du lieutenant démissionnaire Monsieur Daniel Bessette;

9. TRAVAUX PUBLIC

- 9.1. Résolution approuvant la soumission de *Les entreprises Daigneault inc.* pour la réalisation des travaux de fauchage des abords de routes, accès et sites en 2018;
- 9.2. Résolution approuvant la soumission de fourniture pour le sel de déglacage pour 2018-2019;

- 9.4. Résolution approuvant l'offre de services pour le remplacement du ponceau face au 152 boulevard Édouard VII;
- 9.5. Résolution concernant une demande de remboursement d'un connecteur de drainage endommagé lors de l'implantation de la ligne électrique sur le Chemin du Ruisseau des Noyers (nouvelles informations du propriétaire);
- 9.6. Résolution approuvant l'offre de services pour les réparations d'asphalte sur les routes municipales;
- 9.7. Résolution informant les propriétaires d'entreprises de camionnage qui empruntent les routes municipales afin qu'ils entretiennent leurs entrées charretières afin de ne pas endommager les infrastructures routières de la municipalité;

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. ENVIRONNEMENT

13. DIVERS

8 MAI 2018

14. 2^{ème} PÉRIODE DE QUESTIONS
15. PROCHAINE RENCONTRE (12-06-2018)
16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-129 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 avril 2018, plus de 72 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018 tel que présenté et rédigé.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-130 - Résolution proposant un élu municipal sur le comité de négociation de la convention collective des employés municipaux

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, de proposer les membres du comité des ressources humaines, soit Madame Marie-Ève Boutin et Monsieur Alexandre Brault, pour compléter le comité de négociations de la convention collective des employés municipaux et qui sera constitué de Mesdames Marie-Ève Boutin, conseillère, Orélie Landreville, avocate et Messieurs Alexandre Brault, conseiller et Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-131 - Résolution informant le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

8 MAI 2018

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 82 549 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017-2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents que la municipalité de informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-132 - Résolution confirmant un engagement de Tolérance Zéro contre l'intimidation et le harcèlement envers les élus municipaux, l'administration et les employés municipaux

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter un engagement de Tolérance Zéro contre l'intimidation et le harcèlement envers les élus municipaux, l'administration et les employés municipaux qui se décrit ainsi :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des élus, de la direction générale et des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur reconnaît aussi que les citoyens peuvent s'exprimer civilement, en posant des questions claires et pertinentes liées au processus municipal;

CONSIDÉRANT QUE le harcèlement, par son caractère répétitif, par l'accumulation de commentaires vexatoires, diffamatoires, humiliants ou abusifs, constitue une atteinte à la dignité et l'amour-propre d'une personne;

CONSIDÉRANT QUE l'intimidation, la violence verbale ou physique peuvent ébranler l'intégrité physique, morale ou matérielle d'une personne;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents,

8 MAI 2018

Que le Conseil ADOPTE, par le biais de cette résolution, un engagement ferme de Tolérance zéro envers le harcèlement et la violence faits aux élus et aux membres de l'administration municipale et que cet engagement écrit soit clairement affiché dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Que, comme mesure d'application de la Politique de Tolérance 0, trois types d'intervention soient privilégiés:

1-L'avertissement administratif. Une lettre signée par le maire ou le directeur général qui rapporte les faits et demande à la personne de cesser ses actes de violence;

2-La mise en demeure. Une lettre expédiée par les procureurs de la municipalité qui rapporte les faits, ordonne aux citoyens de cesser ses actes de violence et l'avise qu'en cas de récidive, d'autres mesures seront prises;

3-La plainte formelle. Une dénonciation faite à la Sureté du Québec s'inscrivant dans son programme PLI-élus (Plan de lutte contre l'intimidation des élus);

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-133 - Avis de motion et présentation du projet de RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

Un avis de motion est, par la présente, donné par Madame la conseillère Marie-Ève Boutin, qu'un règlement portant le numéro 2018-370 intitulé « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON » sera présenté au cours de la prochaine séance du conseil municipal ou lors d'une séance subséquente. Ce règlement concerne une partie du lot P-32 du cadastre de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington. Une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption dudit règlement.

Les explications concernant ce règlement ont été données en séance tenante et des copies du règlement étaient disponibles pour les citoyens.

2018-05-134 - Résolution approuvant la démission du responsable de l'entretien des infrastructures

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la démission du

8 MAI 2018

responsable de l'entretien des infrastructures, Monsieur Marc Bouteilles qui est effective en date du 17 avril 2018.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-135 - Résolution approuvant la description de l'offre d'emploi pour le poste de responsable de l'entretien des infrastructures

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la description de l'offre d'emploi pour le poste de responsable de l'entretien des infrastructures, qui se décrit ainsi :

Le poste offert est de 40 heures/semaine réparties du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h00 à 17h00. Cet horaire pourrait varier en période estivale. Le candidat doit être disponible le jour, (soir et fin de semaine au besoin) à l'occasion pour assister à des comités, des formations ou pour répondre à des situations d'urgence.

Résumé des fonctions

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste effectue divers travaux manuels propres aux fonctions liées à l'entretien des infrastructures en utilisant de façon optimale les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition. Ces tâches s'effectuent généralement à l'extérieur et sous toutes conditions climatiques.

FONCTIONS PRINCIPALES et SOMMAIRES DES TÂCHES :

Le titulaire du poste est principalement chargé d'effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux de menuiserie que comportent l'entretien, la réparation et la réfection des bâtiments municipaux, pièces d'équipement et d'ameublement. Il voit également à fabriquer divers articles en bois et, à cette fin, il peut utiliser certains outils pour le travail du bois.

Il doit aussi :

- Effectuer différents travaux liés à l'entretien et à la réfection des immeubles, des infrastructures municipales, du réseau routier ainsi que des équipements municipaux, du mobiliers urbains, des parcs et plateaux sportifs, tels que peindre, remplacer les néons et les ampoules, livrer le matériel ;
- Exécuter divers travaux de voirie, faire la signalisation routière ;
- Opérer différents véhicules tels que camionnette, mini-tracteur et autres équipements;
- Effectuer divers travaux de vérification et d'entretien des appareils et équipements mécaniques utilisés dans le

8 MAI 2018

pompage et le traitement de l'eau aux usines d'eau potable ou d'assainissement des eaux usées et dans les stations de chloration et de surpression ;

- Veiller à ce que les inspections et vérifications annuelles des génératrices soient effectuées ;
- Effectuer des travaux de menuiserie, d'ébénisterie, de plâtrerie, de peinture, de maçonnerie, de couvre-plancher, des portes, des escaliers, des moulures, de la quincaillerie, et toutes autres tâches connexes ;
- Effectuer les travaux selon les règlements de santé et de sécurité au travail (cadenassage, espaces clos, travail en hauteur, (formation fournie par l'employeur)).
- Remorquer, installer et opérer des appareils tels que génératrice, pompe, compresseur et autres du même genre ;
- Effectuer l'entretien des équipements utilisés;
- Assister l'inspecteur municipal ou le travailleur journalier dans certaines fonctions;
- Être disponible pour travailler selon un horaire variable : jour, soir et fin de semaine (au besoin) ;
- Assurer la surveillance des travaux des sous-traitants reliés à son service ;
- Monter et démonter les différentes salles, estrades ou équipements fixes ;
- Procéder à l'élaboration de rapports d'analyse, de note de chantier et en assurer le suivi ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat ;
- Être responsable de l'utilisation adéquate et de l'entretien du matériel et équipement utilisés par les employés sous sa supervision ;

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Avoir un permis de conduire de classe 3 **(un atout)**;
- une attestation de SST sur les chantiers de construction **(un atout)**;
- Posséder les capacités physiques requises pour manipuler régulièrement des poids moyens de 11 à 25 kg ou manipulation occasionnelle de poids lourds 26 kg et plus ;
- Posséder une capacité d'analyse;
- Posséder une bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles;
- Avoir de la rigueur;
- Être organisé;
- Avoir une capacité de lire des plans ;
- Avoir de l'expérience dans l'entretien de bâtiments;
- Avoir de l'organisation, initiative et autonomie sont des qualités essentielles;
- Avoir une capacité d'effectuer des travaux sous pression et sous toutes conditions climatiques;
- Avoir une capacité de travailler seul et en équipe;
- Avoir une capacité d'apprentissage rapide dans les métiers moins connus ;
- Être capable de suivre des formations utiles et inhérentes à l'emploi
- Avoir de l'expérience et formation(s) en égout/aqueduc un atout;
- Avoir de l'expérience en conduite de divers équipements ;

8 MAI 2018

- Avoir les qualifications suivantes : ponctuel, ordonné, intègre, etc. ;
- Avoir le sens du service à la clientèle et une approche citoyenne ;
- Bénéficiaire d'une bonne forme physique ;
- Bénéficiaire d'une expérience dans le milieu municipal, un atout ;
- Avoir sa résidence principale à proximité du lieu de travail;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi, ceci fera également l'objet d'une vérification avant l'embauche.

CONDITIONS :

- Poste ayant le statut d'employé temps plein;
- Sur appel et selon les besoins;
- Lieu de travail : sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;
- Conditions de travail selon la convention collective à venir.

Toutes les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des certificats requis, au plus tard le 31 mai 2018, par courriel à l'adresse suivante :

directiongenerale@sjlm.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur
a/s Monsieur Jean-Pierre Cayer, dg/sec.trés.
91, Principale
Saint-Jacques-le-Mineur Québec
J0J 1Z0

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles et des minorités ethniques. À compétence égale, une préférence sera accordée aux personnes domiciliées à Saint-Jacques-le-Mineur.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-136 - Résolution demandant à la MRC des Jardins-de-Napierville, l'aide d'une ressource pour la préparation d'une politique familiale

8 MAI 2018

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, qu'une demande soit adressée à la MRC des Jardins-de-Napierville pour obtenir l'aide d'une ressource pour la préparation d'une politique familiale

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-137 - Résolution approuvant le règlement du dossier d'une employée concernant une plainte en vertu de l'article 15 C.t.

Il est proposé, appuyé et il est résolu MAJORITAIREMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver le règlement du dossier d'une ex-employée concernant une plainte en vertu de l'article 15 C.t., tel que préparé par nos aviseurs légaux.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,		X
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	5	<u>1</u>

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-138 - Résolution approuvant les critères de sélection qui seront proposés pour les services professionnels relatifs à la construction de la façade du centre communautaire

ATTENDU que la Municipalité est à la recherche de professionnels en ingénierie de bâtiment et architecture ainsi que pour la surveillance des travaux dans le cadre de la réfection de la façade de l'église;

ATTENDU qu'il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues et que cette délégation de compétence est déléguée à la direction générale;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues;

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres sur invitation afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation de dudit mandat;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents,

8 MAI 2018

1. Que la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;
2. Que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante :

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES		VALEUR
1	Présentation de la firme	5
2	Expérience et expertise de la firme	30
3	Expérience du chargé de projet	25
4	Composition de l'équipe de travail et ressources de la firme	15
5	Compréhension du mandat et méthodologie	20
6	Assurance qualité	5

3. Qu'un appel d'offres sur invitation soit lancé afin de mandater une firme apte à fournir les services suivants; les recommandations d'avant-projet, l'estimation des coûts, la réalisation des plans et devis, le suivi de l'appel d'offres, la surveillance des travaux ainsi que la conformité de l'ouvrage dans le cadre de la réfection de la façade de l'église.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-139 - Résolution approuvant le piquetage de 7 bornes pour le terrain de jeux de la rue des Meuniers

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'offre de services de la firme Bérard Tremblay, arpenteur géomètre, au montant de 795 \$ plus taxes applicables.

L'autre soumissionnaire était Éric Denicourt au montant de 900 \$ plus taxes applicables.

8 MAI 2018

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-140 - Adoption des comptes à payer

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que les comptes à payer du mois d'avril 2018, sur la liste préparée à cet effet, soient adoptés tels que présentés :

Le total des **comptes à payer** d'avril 2018 à même le fonds général est de 244 522.20 \$;

Le total des dépenses en immobilisations pour le mois d'avril 2018 : 20 683.84 \$;

Le total des **paies** de mars 2018 : 50 259.92 \$.

Pour un total des comptes à payer d'avril 2018 de 315 465.96 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-141 - Résolution approuvant une demande de participation financière pour la 6e participation au 1 000 km du Grand Défi Pierre Lavoie 2018, du député de la circonscription de Huntingdon, Monsieur Stéphane Billette

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver une demande de participation financière pour la 6e participation au 1 000 km du Grand Défi Pierre Lavoie 2018, du député de la circonscription de Huntingdon, Monsieur Stéphane Billette, au montant de 100 \$.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	

8 MAI 2018

Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	<u>0</u>

∞ ADOPTÉ ∞

Point 6 - INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE - 19h46

- À la demande de Madame la Mairesse, Madame la conseillère Marie-Ève Boutin donne un compte rendu de la tenue de la Friperie en mai. Un montant de 276 \$ a été amassé;
- À la demande de Madame la Mairesse, Messieurs les conseillers Alain et Richard Lestage annoncent l'opération de nettoyage du sentier pédestre à l'arrière du centre communautaire qui aura lieu le samedi 12 mai;
- Invitation aux personnes présentes de référer des étudiants en développement de site Web pour des travaux d'été;
- Dossier Carrière Demix;
- Remerciements aux pompiers qui ont eu à intervenir lors de la tempête du 4 mai 2018;

Point 7 - 1ère PÉRIODE DE QUESTIONS 19h55

- Discussions concernant la Carrière Demix;
- Limite de vitesse sur la Montée Saint-Jacques;
- Informations sur le point 3.10;
- Dépôt d'une pétition relative aux activités de la Carrière Demix;

Fin de la période de question à 20h19

2018-05-142 - Résolution mettant fin à l'année sabbatique de Monsieur Yvan-René Black, comme pompier, lieutenant et responsable mécanique du SSI Caserne 33

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la fin de l'année sabbatique de Monsieur Yvan-René Black, comme pompier, lieutenant et responsable mécanique du SSI Caserne 33, tel que le stipulait la résolution 2017-05-103.

La municipalité remercie Monsieur Black pour les années consacrées au SSI de la Caserne 33.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,		
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

8 MAI 2018

2018-05-143 - Résolution approuvant la démission de Monsieur Daniel Bessette comme lieutenant du SSI Caserne 33

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la démission de Monsieur Daniel Bessette comme lieutenant du SSI Caserne 33, dû à son déménagement dans une autre municipalité.

Monsieur Bessette continuera d'exercer ses fonctions de pompier pour le SSI Caserne 33.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-144 - Résolution approuvant l'affichage du poste de lieutenant du SSI Caserne 33 en remplacement du lieutenant démissionnaire Monsieur Daniel Bessette

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'affichage du poste de lieutenant du SSI Caserne 33 en remplacement du lieutenant démissionnaire Monsieur Daniel Bessette.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-145 - Résolution approuvant la soumission de Les entreprises Daigneault Inc. pour la réalisation des travaux de fauchage des abords de routes, accès et sites en 2018

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la soumission de Les entreprises Daigneault Inc. pour la réalisation des travaux de fauchage des abords de routes, accès et sites en 2018.

Entreprises	1ere et 2e coupe	3e coupe optionnelle	Total (avant taxe)	Offre déposée conforme oui/non

8 MAI 2018

André Paris Inc.	8 300 \$	1 980 \$	10 280 \$	Oui
Les Entreprises Philippe Daigneault Inc.	7 390 \$	498 \$	7 888 \$	Oui
GAL	-	-	-	-

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-146 - Résolution approuvant la soumission de fourniture pour le sel de déglçage pour 2018-2019

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la soumission de fourniture pour le sel de déglçage pour 2018-2019 de l'entreprise Compass Minerals Canada Corporation, au montant de 100.65 \$/t.m., plus taxes applicables, tel qu'il apparait dans le résultat d'appel d'offres faite par la MRC des Jardins-de-Napierville.

Les autres soumissionnaires étaient :

Sel Warwick	106.95 \$/t.m.
Cargill	108.06 \$/t.m.
Mines Solen (division Sel Windsor)	110.36 \$/t.m.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-147 - Résolution approuvant l'offre de services pour le remplacement du ponceau face au 152 boulevard Édouard VII

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents d'approuver l'offre de services de l'entreprise CBC 2010 Inc. pour le remplacement du ponceau face au 152 boulevard Édouard VII, au montant de 55 516.80 \$ plus taxes applicables.

8 MAI 2018

L'entreprise CBC était la seule à avoir répondu à l'appel d'offres sur cinq (5) soumissionnaires invités.

Cette dépense sera applicable au fonds des redevances pour les carrières et sablières.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5		X
Monsieur François Ledoux, au poste No.6		X
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	4	<u>2</u>

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-148 - Résolution concernant une demande de remboursement d'un connecteur de drainage endommagé lors de l'implantation de la ligne électrique sur le Chemin du Ruisseau des Noyers

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver que soit offerte une indemnité de 250 \$ pour les réparations effectuées au connecteur de drainage d'une terre agricole lors de l'implantation de poteaux pour le transport d'électricité au coin de la Montée Saint-Claude et du Chemin du Ruisseau-des-Noyers en mai 2017.

Cette offre est finale et sans-admission de faits ni de responsabilités.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

∞ ADOPTÉ ∞

2018-05-149 - Résolution approuvant l'offre de services pour les réparations d'asphalte sur les routes municipales

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'offre de services de l'entreprise "Équipe Marcil Inc., pour les réparations d'asphalte sur les routes municipales pour 2018.

L'Équipe Marcil Inc. a été la seule qui a répondu à l'appel d'offres sur quatre (4) invitations transmises.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
--------------------	------	--------

8 MAI 2018

Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

☞ ADOPTÉ ☞

2018-05-150 - Résolution informant les propriétaires d'entreprises de camionnage qui empruntent les routes municipales afin qu'ils entretiennent leurs entrées charretières afin de ne pas endommager les infrastructures routières de la municipalité

Il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'informer les propriétaires d'entreprises de camionnage qui empruntent les routes municipales d'entretenir leurs entrées charretières afin de ne pas endommager les infrastructures routières de la municipalité.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Richard Lestage, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2,	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4	X	
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5	X	
Monsieur François Ledoux, au poste No.6	X	
Madame Lise Sauriol, mairesse		
Total	6	

☞ ADOPTÉ ☞

Point 14- 2ième PÉRIODE DE QUESTIONS 20h29

- Point 9.5;
- Carrière Demix - le Comité de citoyen devrait consulter une firme d'avocats pour se faire conseiller sur les démarches à entreprendre dans le dossier des activités de la Carrière Demix .

Fin de la période des questions à 20h52.

Point 15 - Prochaine rencontre le 12-06-2018, à 19h00.

2018-05-151 - Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Brault et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour présentés étant tous épuisés, la séance est close. 20h52.

Lise Sauriol, mairesse

Jean-Pierre Cayer, dir, gén./sec.-trés.

☞☞